



Négociations salariales

19 mars 2015 - **11h00**

PREMIÈRES PROPOSITIONS **DE LA DIRECTION**

En préambule, la Direction a indiqué le chiffrage global des différentes propositions des organisations syndicales :

- CGT : 6,42 % (sans compter le budget illimité pour promo-développement)
- FO : 7,66 % (dû notamment à la prime de bruit)
- SNI-UNSA : 5,70 % pour les non cadres et 3,60 % pour les cadres.

La Direction a ensuite formulé la proposition suivante :

❖ **Ouvriers**

- **0,3 % d'augmentation générale au 1^{er} avril**
- **budget de 0,2 % en juillet pour les augmentations individuelles, promotions et développement (budgets scindés)**

❖ **Employés, techniciens et agents de maîtrise**

- **0,2 % d'augmentation générale au 1^{er} avril**
- **budget de 0,3 % en juillet pour les augmentations individuelles, promotions et développement (budgets scindés)**

❖ **Cadres**

- **0,5 % d'augmentation au mérite en juillet**

❖ **Complément**

- **Revalorisation de 0,3 % du seuil d'embauche et des primes spécifiques**

La Direction ne souhaite pas discuter du déplafonnement de la prime d'ancienneté car le chiffrage présenté à la Direction financière a été refusé, car il représentait 1,5 % de la masse salariale.

Le SNI-UNSA a tout d'abord déploré le fait qu'aucune possibilité de discuter sur un engagement de l'année précédente, surtout que nous sommes favorables à déplafonner la prime d'ancienneté en plusieurs étapes.

Nous avons demandé :

- de faire un effort particulier sur l'augmentation générale, qui doit être attribué au 1^{er} mars, d'autant que la proposition de la Direction est en dessous de la dernière revalorisation du SMIC ainsi que du montant de l'inflation
- de revoir le budget global pour les promos développement et augmentation individuelles en tenant compte de l'implication des salariés
- de répondre favorablement aux autres points proposés (grille des salaires, répertoire des métiers, harmonisation des congés d'ancienneté, et congés d'âge).

Reprise des discussions à 11h30.